

En 1970, près de la moitié des logements ne disposaient pas de toilettes et d'eau courante, contre moins de 1 % en 2013. On vit plus confortablement aujourd'hui qu'il y a 50 ans. Mais ce n'est pas vrai pour tout le monde.

Le mal-logement, c'est quoi ?

Notre pays compte quatre millions de mal-logés selon la Fondation Abbé Pierre qui tous les ans publie un rapport sur le sujet. Mais le mal-logement comprend des situations très différentes. D'abord, il y a les personnes dont le logement est de mauvaise qualité : difficile à chauffer, humide, sans sanitaires, etc.

Ensuite, il y a celles qui vivent dans un logement trop petit. Enfin, il y a celles qui n'ont pas de logement à elles, qui doivent être hébergées par la famille, par des amis ou des structures d'accueil.

Se loger, ça coûte cher !

Baucoup de familles ou de personnes seules ne gagnent pas assez d'argent pour habiter un espace correct. Il y a de plus en plus de besoins en logement, notamment parce que les jeunes vivent plus longtemps seuls avant de fonder une famille, et que davantage de couples se séparent. L'offre ne suit pas, notamment parce que l'État ne construit pas assez de logements sociaux* pour les ménages modestes. Les loyers sont aussi très peu encadrés : les propriétaires qui louent ont beaucoup augmenté les prix. Enfin, les allocations logement versées par les Caisses d'allocations familiales ne compensent qu'une infime partie des dépenses de logement.

CENTRES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE

On les appelle aussi des « foyers ». Proposés par les villes et les associations, ils accueillent gratuitement, pour une durée limitée, les personnes sans logement : certains ne sont ouverts qu'aux hommes de plus de 50 ans, ou au contraire, aux moins de 18 ans. D'autres encore sont adaptés aux femmes seules avec des enfants.



Un bon logement, ce n'est pas seulement un toit

Être bien logé, ce n'est pas seulement dormir à l'abri. C'est aussi habiter dans un endroit que l'on aime, par exemple près de sa famille, avec assez de pièces pour recevoir ses amis, ne pas être trop éloigné des commerces et, surtout, de son travail. Beaucoup de personnes doivent faire de nombreux kilomètres pour aller travailler car se loger plus près leur coûterait trop cher.

À quand un droit au logement pour tous ?

En 2007, les députés ont voté la loi sur le Droit au logement « opposable » (la loi « Dalo »). Opposable, cela veut dire que l'État est dans l'obligation de fournir un logement à tous. Cette loi permet aux personnes vivant dans des logements insalubres ou surpeuplés d'être relogées en priorité. Malgré l'entrée en vigueur de cette loi au 1er janvier 2008, un quart de ces ménages restait à reloger fin 2016.

Comment les grandes villes repoussent les pauvres

Salma et Jean-Pierre viennent de trouver du travail à Paris. Ils recherchent un logement pour leur famille qui compte deux enfants de 10 et 13 ans. Objectif : au minimum trois pièces d'une surface totale de 60 m². D'après les annonces, il leur faut compter entre 1 500 et 2 000 € de loyer par mois. Et comme leurs revenus doivent être équivalents à au moins trois fois le loyer, il faudrait qu'ils gagnent au moins 4 500 €. À ce niveau de revenus, pour ce type de famille, ils feraient partie du tiers le plus riche. Conclusion : petit à petit, il ne reste à Paris que les familles les plus riches d'un côté, et de l'autre côté, des logements sociaux ou des appartements de mauvaise qualité pour loger les plus modestes. Bien sûr, Paris est un cas à part, mais, même si les prix ne sont pas toujours aussi élevés, la situation est la même dans beaucoup de quartiers des grandes villes de France qui s'embourgeoisent.

LES JEUNES ADULTES AUX PREMIÈRES LOGES DU MAL-LOGEMENT

Les jeunes adultes, seuls ou en couple, représentent une grande partie de la population mal-logée. D'abord parce qu'ils ont plus souvent des bas salaires, qu'ils sont dans une situation précaire (stages, CDD...) ou au chômage. Ensuite, parce qu'ils occupent des logements pour des durées courtes, et le changement de locataire est souvent l'occasion d'une hausse de loyer. Au bout du compte, de plus en plus de jeunes modestes n'ont d'autres solutions, dans les grandes villes, que la colocation ou le retour chez leurs parents.



LOCATAIRES ET PROPRIÉTAIRES : QUI PAIE QUOI ?

Il existe de grandes différences entre les locataires et les propriétaires. Les locataires paient chaque mois leur loyer ce qui réduit leur niveau de vie* d'autant. Une partie des propriétaires rembourse chaque mois les emprunts faits à la banque pour pouvoir acheter leur logement. C'est un peu comme un loyer, cela diminue le niveau de vie. Avec une grande différence : c'est un investissement pour soi, même si l'on paie des intérêts à la banque. Une autre partie des propriétaires ont terminé de rembourser leurs emprunts : à la fin du mois, ils n'ont pas à payer une grande partie de la charge de logement.



UN TOIT

Trop de logement sans confort

Plus de deux millions de personnes vivent dans un logement qui manque du confort de base : pas de sanitaires ou de coin cuisine, chauffage rudimentaire... 330 000 n'ont même pas d'eau courante, de douche ou de WC intérieur. 85 000 vivent dans un habitat de fortune : un mobil home dans un camping ou encore une cabane.

Ne pas avoir de chez soi

810 000 personnes n'ont pas de logement à elles. La plupart, environ 640 000 personnes, vivent hébergées chez des amis ou dans leur famille. Les autres, environ 25 000, vivent durablement à l'hôtel. Enfin, on estime que 140 000 personnes n'ont aucun domicile parce qu'elles dorment régulièrement dans la rue ou dans des foyers. Il ne faut pas les confondre avec les sans-abri qui eux dorment sous les ponts ou à la rue chaque soir. On estime que 13 000 personnes sont dans ce cas. Mais bien davantage de personnes connaissent de gros problèmes de logement qui peuvent les amener, un jour ou l'autre, à coucher dehors. Ces personnes cumulent en général les difficultés : pas de travail, pas de famille ou d'amis pour les héberger ou les aider dans leurs démarches, problèmes de santé, etc.

POUR TOUS

